

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° DE AF 2023 71 127

Date d'envoi de convocation : 20 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 21

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20231127-DEAF202371127-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 27 novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Michèle GAUTIER, Denis RIOULT, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Marie-Claude CRESSANT, Michel MAILLARD, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Jean-Louis ROUSSELIN, Sylvain CHICOT, Georges LEMAITRE, Claudine MABIRE, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES, Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Christine DONNET (pouvoir à Frédérique VAUDRY), Daniel BIGOT (pouvoir à Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT), Jean-Luc SERVILLE, Isabelle JULIEN (pouvoir à Michèle GAUTIER), Frédérique CORMONT (pouvoir à Françoise DEGENETAIS), Audrey BUSSY (pouvoir à Annie DURAND), Patrick BASSETTE (pouvoir à Didier GERVAIS), Jacques MARTIN (pouvoir à Philippe DESHAYES).

Secrétaire de séance : Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT

Objet : adoption du rapport d'orientations budgétaires

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2312-1 ;

VU le règlement intérieur du conseil municipal modifié par la délibération n° DE AF 2022 52 102 adoptée lors de la séance du conseil municipal du 28 septembre 2022 ;

VU le rapport sur les orientations budgétaires (ROB) 2024 ;

CONSIDERANT que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB), les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette ;


VU le rapport de M. le maire ;

PREND ACTE :

- du rapport portant sur les orientations budgétaires (ROB) de l'exercice 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

~~Le Maire~~

Olivier ROCHE